

Mettre en place et faire vivre un conseil de développement, une opportunité pour les territoires

Mercredi 30 novembre, Toulouse
de 9h30 à 17h, hôtel du département
1, Bd de la Marquette - bâtiment B
métro canal du midi



en partenariat avec l'Université de Toulouse Jean Jaurès
master APTER
et le soutien du
conseil départemental de Haute Garonne

Dans quelques semaines les périmètres des inter-communalités vont évoluer.

Le 1er janvier 2017 les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 20.000 habitants vont avoir à créer des conseils de développement chargé, auprès des élus, de contribuer à l'élaboration du projet de leur territoire.

Depuis la fin des années 90, des conseils de développement ont été actifs auprès des élus pour coconstruire des projets de territoire et se saisir des problématiques sensibles de leurs territoires.

Aujourd'hui le défi, pour les élus des territoires nouvellement concernés par les obligations créés par les lois Maptam et NOTRe, est de mettre en place ces conseils de développement afin que la société civile puisse contribuer et alimenter la réflexion des élus préalablement à la définition et la mise en oeuvre des politiques publiques.

Comment réussir la création d'un conseil de développement, l'animation et la mobilisation des acteurs du territoire en son sein ?

Jean Maillet, secrétaire général de l'UNADEL
jeanmaillet@unadel.org – 06 30 13 89 78 et
www.unadel.org

Alexandra Vidal, chargée de mission à la CNCD
alexandra.vidal@conseils-de-developpement.fr
01 40 41 42 13
www.conseils-de-developpement.fr

se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions.

inscription obligatoire : contact@unadel.org
en raison des contraintes vigipirate

Programme

- 9h30 accueil
- 10h00 ouverture de la journée
le représentant du Conseil départemental,
le représentant de la CNCD,
le représentant de l'Unadel,
- 10h30 les conseils de développement à la lumière de l'expérience,
le vademécum de la CNCD, des textes fondateurs et questions clés, des témoignages de conseil de développement actifs aujourd'hui , dont Didier Bardy, Président du CODEV du Pays Portes de Gascogne
- 11h30 Table-ronde : les conditions de réussite pour un conseil de développement CNCD et univ toulouse JJ
- 12h30 synthèse de la matinée :
Laurence Barthe, Université Toulouse Jean Jaurès
- 13h00 repas sur place
- 14h00 reprise des travaux,
quelques consignes pour un échange fructueux
- 14h15 tables de discussion :
échanges entre participants, élus, techniciens : réussir le dialogue entre élus et membres du conseil de développement
- 15h30 retour sur les points clés
pour que le conseil de développement soit un outil efficace dans la conduite du projet de territoire, les étudiants du Master APTER
- 16h00 conclusions et suites possibles
pour les conseils de développement en Haute Garonne et plus largement en Occitanie
le représentant de la CNCD,
le représentant de l'Unadel,

16h30 fin de travaux

